



Plagiat partiels L1 STAPS

Par Seve25

Bonjour,

Mes enfants, en 1^{ère} année de L1STAPS, ont passé leurs partiels à la maison. Sur une épreuve, ils ont été injustement accusés de plagiat. Aucun copiercoller n'apparaît sur leurs copies quand on compare aux sites internet relevé par la correctrice. Il y a certes des similitudes car ils ont utilisé internet pour compléter leurs cours mais aucune tricherie.

Les responsables les ont condamné sans la moindre chance de s'expliquer. (les cours "améliorés" ont été tout de même transmis, en vain).

Ils ne demandent pas de conseil de discipline mais propose un enjambement. Bien entendu, cette solution ne peut pas être retenue, mais nous n'avons pas le choix pour le moment.

J'ai demandé des rdv téléphoniques ou physiques avec l'équipe de direction, mais mes demandes sont restées sans réponse.

Quels recours avons-nous ?

Merci

Par sophie75

contactez un avocat en droit de l'éducation cf sites sur internet

Par Seve25

Merci beaucoup !!

Bonne journée